

27-01-2020

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,
TENUE LE 27 JANVIER 2020 À 20 H 30, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Membres du conseil :

Mme Maryse Gouger, district n° 1;	M. Pierre Lépicier, district n° 4;
M. Gyslain Loyer, district n° 2;	M. Sylvain Trudel, district n° 5;
M. Denis Renaud, district n° 3;	M. Luc Ducharme, district n° 6;

Sous la présidence de la mairesse, Mme Audrey Boisjoly.
Le secrétaire-trésorier M. Jeannoé Lamontagne, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe Mme Marine Revol, est présente.

039-2020

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du Règlement d'emprunt 387-2020 ayant pour objet de décréter une dépense n'excédant pas 4 372 693 \$ pour le projet de construction de la caserne, et pour payer cette somme, autoriser un emprunt par billets au montant de 4 372 693 \$;
4. Approbation du cahier de charges – TP-IN02.11-2020 – Agrandissement du dépôt des neiges usées;
5. Approbation du cahier de charges – TP-IN01.01-2020 – Services professionnels – Plan et devis et surveillance des travaux de raccordement de la rue Lionel;
6. Approbation du cahier de charges – SP-AR01.11-2019 – Plan et devis – Construction de la caserne;
7. Approbation du cahier de charges – LO-PT01.11-2020 – Construction des terrains de pétanque;
8. Appel de projets de Kino-Québec – *Dans Lanaudière... on s'équipe!*;
9. Demande de subvention au PAFIRS – Patinoire multifonctionnelle;
10. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Point n° 2

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

040-2020

Adoption du Règlement d'emprunt 387-2020 ayant pour objet de décréter une dépense n'excédant pas 4 372 693 \$ pour le projet de construction de la caserne

CONSIDÉRANT QUE préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du Règlement d'emprunt n° 387-2020 ayant pour objet de décréter une dépense n'excédant pas 4 372 693 \$ pour le projet de construction de la caserne, et pour payer cette somme, autoriser un emprunt par billets au montant de 4 372 693 \$;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu que le Règlement 387-2020 soit adopté.

Ce règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 387-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

041-2020

Approbation du cahier de charges TP-IN02.11-2020 - Agrandissement du dépôt des neiges usées

CONSIDÉRANT QUE le dépôt des neiges usées a atteint sa capacité maximale;

CONSIDÉRANT QUE GBi Services d'ingénierie a réalisé les plans et devis de mise aux normes du dépôt des neiges usées;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu :

1. d'accepter le cahier de charges n° TP-IN02.11-2020 pour le projet d'agrandissement du dépôt des neiges usées;
2. de demander des soumissions par le site SÉAO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

042-2020

Approbation du cahier de charges TP-IN01.01-2020 – Services professionnels – Plan et devis et surveillance des travaux du raccordement de la rue Lionel

CONSIDÉRANT QUE l'intersection de la rue Lionel et de la rue Principale pose des problèmes de sécurité;

CONSIDÉRANT QU' un réaménagement de cette intersection s'impose pour rediriger le trafic vers les feux de circulation;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu :

1. d'accepter le cahier de charges n° TP-IN01.01-2020 pour des services professionnels de plan et devis ainsi que de surveillance des travaux pour le raccordement de la rue Lionel vers la rue Reine-Lafortune;
2. de demander des soumissions par invitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

043-2020

Approbation du cahier de charges SP-AR01.11-2019 – Plans et devis - Construction de la caserne

CONSIDÉRANT la subvention obtenue dans le cadre du Programme de réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM);

CONSIDÉRANT QUE Hétu-Bellehumeur architectes inc., Sylvain Grégoire Expert-conseil inc. et DWB consultants ont réalisé les plans et devis de construction de la nouvelle caserne;

EN CONSÉQUENCE,

SUITE DE LA RÉOLUTION 043-2020

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu :

1. d'accepter le cahier de charges n° SP-AR01.11-2019 pour le projet de construction de la nouvelle caserne;
2. de demander des soumissions par le site SÉAO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

044-2020

Approbation du cahier de charges – LO-PT01.11-2020 – Construction des terrains de pétanque

CONSIDÉRANT le projet de construction des terrains de pétanque au parc Pierre-Dalcourt;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu :

1. d'accepter le cahier de charges n° LO-PT01.11-2020 pour le projet de construction des terrains de pétanque;
2. de procéder à des demandes de prix en conformité avec le Règlement sur la gestion contractuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

045-2020

Appel de projets de Kino-Québec – Dans Lanaudière... on s'équipe!

CONSIDÉRANT QUE Kino-Québec lance l'appel de projets *Dans Lanaudière... on s'équipe!* pour de l'achat d'équipement sportif estival qui se termine le 16 février;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité aménagera un terrain de pétanque sur le petit terrain de baseball;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin d'un monticule amovible afin de répondre aux normes de Baseball Québec et présenter les matchs de l'ensemble des catégories de baseball sur le grand terrain;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'autoriser le directeur du Service des communications, des loisirs et de la culture à déposer et signer une demande de subvention pour l'appel de projets *Dans Lanaudière... on s'équipe!* à Kino-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

046-2020

**Demande de subvention
au PAFIRS – Patinoire
multifonctionnelle**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois envisage de doter la patinoire du centre Pierre-Dalcourt d'une toiture permanente, d'un système de réfrigération et d'un bâtiment de services pour allonger sa période d'utilisation et développer la polyvalence de cet équipement d'importance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu :

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois autorise la présentation du projet de la patinoire multifonctionnelle au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois désigne monsieur Jeannoé Lamontagne, directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

047-2020

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que la présente séance soit levée à 20 h 37.

Audrey Boisjoly
Mairesse

Jeannoé Lamontagne
Secrétaire-trésorier/directeur général

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».